



- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central

- Mireille DE VOLDER (*Méditerranée*) - Alain GUILLOU (*Ouest*) -
- Benoît WENK (*EST*) -
- Olivier YERLE (*Progiciels*) - Pierre ROI (*GFI EUVOXA*) -

- Section syndicale **CFE-CGC** Groupe GFI -
Bureau 624 , 12 rue Rouget de Lisle
92130 Issy les Moulineaux
- Mail : cgcgfi@free.fr - tél : 01 46 62 34 58
(répondeur si absent)
Site WEB : www.fieci-cgc.org

Numéro 118 - 15 mai 2009

Participation au titre de 2008 : la CFE-CGC passe à l'offensive !

La bataille pour l'attribution d'un montant de Participation supplémentaire au titre de 2007 vient tout juste de s'achever (octobre 2008 : répartition entre les 4000 Salariés de l'UES, de 700.000€ récupérés in extrémis) et déjà, pas une minute à perdre : il faut repartir à l'assaut !

Au titre de 2008 , plus d'un Million d'Euros se sont évaporés hors de l'enveloppe de la Participation ! (cf notre lettre n°117 d'avril 2009)

Une date clé : le 20 mai 2009, jour de l'AG des actionnaires de GFI. On y distribuera beaucoup de Millions d'Euros ! **Il faut donc agir avant !** Nos représentants n'ont pas tergiversé. Ils ont fait feu de tout bois. Qu'on en juge :

- **7 mai 2009** : grâce à une étroite collaboration avec les membres salariés élus du conseil de surveillance du FCPE GFI EXPANSION (épargne collective des Salariés placée en actions GFI ; 298050 actions détenues), une **lettre ouverte et argumentée est envoyée aux principaux actionnaires de GFI* pour les convaincre de voter CONTRE les résolutions suivantes** :
 - 1- la distribution d'un dividende identique à celui de l'an passé (12M€ au total) : pour la CFE-CGC, c'est **inacceptable** quand, dans le même temps, **la Participation des Salariés est divisée par 4** et que la trésorerie du Groupe est considérée comme fragile !
 - 2- l'augmentation de plus de 20% de la rémunération de base de V ROUAIX appelé à remplacer J TORDJMAN au poste de PDG, après l'AG : pour la CFE-CGC, **un peu de patience de sa part aurait été bienvenue** dans un contexte de **quasi blocage des salaires** dans le Groupe !
 - 3- l'attribution à J TORDJMAN d'une prime de départ de 1,3M€ (2M€ avec les charges) : pour la CFE-CGC, c'est **surréaliste ! et contraire aux dispositions AFEP-MEDEF** sur la rémunération des dirigeants (GFI s'est publiquement engagé à respecter ces dispositions dès le 17 décembre 2008)
- **11 mai 2009** : une délégation CFE-CGC est reçue par J TORDJMAN. Ses représentants dénoncent la situation scandaleuse de la Participation au titre de 2008 pour les 4000 salariés de l'UES, chiffres et graphiques à l'appui. Ils suggèrent que le Conseil d'Administration, comme l'y autorise la loi, décide d'attribuer au plus tôt un montant supplémentaire de Participation pour maintenir en moyenne 400€ par Salarié comme en 2006 puis 2007. (NB : montant encore bien trop modeste, nous en convenons !)
- **12 mai 2009** : le « hedge fund » BOUSSARD & GAVAUDAN qui détient plus de 25% du capital de GFI (2^{ème} actionnaire), fait part de vive voix aux membres salariés élus du conseil de surveillance du FCPE GFI EXPANSION, de son intention de voter CONTRE le point 3 ci-dessus ...mais POUR les points 1 et 2...
- **15 mai 2009** (date de bouclage de notre lettre syndicale) : nous sommes dans l'attente d'une réponse de V ROUAIX (Directeur Général) pour une **date d'audience avant le 20 mai**.

Pour que l'action initiée par la **CFE-CGC** dans l'intérêt de tous les Salariés de l'UES, soit couronnée de succès, **votre mobilisation est essentielle !** (cf l'encadré ci-contre)

D'ores et déjà, nous remercions tous ceux qui nous ont explicitement apporté leur soutien !

Dernière minute : certaines résolutions proposées à l'AG du 20 mai pourraient être modifiées ! Si d'aventure, **quelques Millions d'Euros n'étaient plus distribués comme prévu ...pas de doute que la CFE-CGC s'emploierait énergiquement à en faire tomber une partie dans la poche des 4000 Salariés de l'UES !**

Dans votre intérêt, soutenez l'action lancée par la CFE-CGC en envoyant massivement des messages « le Million ! Le Million ! »

à l'adresse dédiée et protégée

(seule la CFE-CGC y a accès ; elle se porte garante de la confidentialité des messages envoyés)

gfiparticipation2008@free.fr

en précisant vos nom et entité juridique et géographique.

*ITEFIN participations,
Boussard & Gavaudan,
Morgan Stanley, Société
Générale, Dresdner Kleinwort
Crédit Suisse Securities, UBS,
Sandell Asset
Management(London),
Financière de l'Echiquier,
Yves ROY, Bernard PACHE,
l'ADAM et PROXINVEST

Projet d'accord salarial 2009 : ils* ont osé !

- Ils* ont osé définir de façon complètement arbitraire un seuil de Salaire annuel fixe – 32 K€ – séparant les Salariés en 2 groupes :
 - au-dessus de 32K€ : « circulez, il n'y a rien à voir ! »
 - en dessous : attribution d'un socle d'augmentation collective compris entre 250€ annuels (19€ brut par mois) et 160€ (12€ brut par mois), sous réserve de ne pas avoir été augmenté depuis un an.
- Ils* ont osé valider un accord salarial qui exclut d'emblée 85% de l'effectif de l'UES alors que dans un contexte de crise financière et économique généralisé, les Salariés s'attendaient à un effort d'imagination pour la mise en place d'une plate-forme ne laissant personne sur le bord de la route !
- Ils* ont osé accepter en 2009 tout ce à quoi ils* s'étaient opposés en 2006 dans le cadre du précédent accord salarial (NB : il n'y en a jamais eu d'autres en 15 ans d'existence de GFI !) à savoir : « un taux d'augmentation trop faible décorrélé de l'inflation et de l'évolution des salaires minimaux conventionnels », « l'exclusion de certaines catégories de salariés », « la durée de l'accord » (NB : en 2006 la durée de l'accord était de 3 ans !) ...

La CFE-CGC déplore que l'organisation syndicale SUD Groupe GFI, majoritaire dans l'UES (56,5% des suffrages exprimés, pour un taux de participation moyen de 36%) impose avec une certaine désinvolture des dispositions dont le caractère discriminant n'aura échappé à aucun des 85% de Salariés ...non concernés !

La CFE-CGC avait proposé que, face à une année 2009 exceptionnellement rude, la Direction prenne des dispositions exceptionnelles : le renoncement à une partie de leurs bonus par les dirigeants et mandataires sociaux pouvait apporter les marges de manœuvre nécessaires à la mise en place de dispositions salariales partagées par TOUS les Salariés, évitant ainsi le sentiment d'injustice qui ne manquera pas de s'exacerber, avec son cortège de conséquences négatives...

La CFE-CGC regrette que la Direction n'ait pas choisi une voie plus ambitieuse à un moment particulièrement crucial de la vie du groupe GFI !

* l'organisation syndicale SUD Groupe GFI

Intersyndicale nationale et interprofessionnelle pour réagir face aux conséquences de la crise: le 1^{er} mai, la CFE-CGC n'a pas chômé !



Ce fut une journée historique ! Pour la 1^{ère} fois de son histoire la CFE-CGC a battu le pavé un 1^{er} mai ! C'est dire l'inquiétude du personnel d'encadrement qui veut des réponses à ses interrogations particulièrement en terme d'emploi ou de pouvoir d'achat. Tous les salariés, l'encadrement compris, sont touchés par la crise ! La CFE-CGC reste dans le mouvement en n'appelant toutefois pas à la grève : « nous préférons des démonstrations de force, telles celles du 29 janvier et du 19 mars et enfin celle du 1^{er} mai, pour peser sur les choix du patronat et du gouvernement. » Les 8 organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA restent déterminées : rendez-vous les 26 mai et le 13 juin 2009 pour de nouvelles mobilisations.